L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 14 MARS 1888. 61me Année

Dufour & Donnet.
Propriétaires-Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 14 MARS 1888.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 8e page.

TICKET DÉMOCRATIQUE.

Candidats du Parti démocrate désignés à l'unanimité par la Convention d'Etat :

Gouverneur,
FRANCIS T. NICHOLLS,
de Rapides.

Lieutenant-Gouverneur
JAMES JEFFRIES,
de Rapides.

Secrétaire d'Etat,
L. F. MASON,
de Concordia.

Trésorier,
W. H. PIPES,
d'East Feliciana.

Avocat-Général,
WALTER H. ROGERS,
d'Orléans.

Auditeur,
O. B. STEELE,
d'Union.

Surintendant de l'Instruction Publique,
JOSEPH A. BREAUX,
d'Ibérie.

PROGRAMME.

Nous, représentants de la Démocratie de l'Etat de la Louisiane, réunis en Convention, faisons la déclaration suivante :

1. Nous proclamons notre adhésion, depuis longtemps acquise, aux principes du parti démocrate tels que les a établis son fondateur Thomas Jefferson, persuadés que de leur application dépend le maintien de nos libres institutions et du gouvernement populaire.

2. Nous donnons notre pleine approbation à l'administration de Grover Cleveland, et nous croyons qu'il est de l'intérêt du pays de réélire le président actuel de l'Union. Nous approuvons aussi l'administration du gouverneur Samuel Douglas McEnery, qui, en fidèle serviteur public, a rendu d'éminents services à l'Etat. Nous affirmons que l'administration des affaires publiques en Louisiane, depuis les onze dernières années, a mis un terme à l'anarchie qui régnait dans l'Etat, qu'elle y a rétabli la prospérité, qu'elle a ouvert les sources de la fortune générale et paré le chemin à la haute position que la Louisiane occupe en ce moment parmi les Etats. Nous prenons l'engagement de consacrer toutes nos efforts pour assurer la continuation de cet état de choses.

3. Nous nous engageons à obtenir une administration économique des affaires publiques, à maintenir le crédit de l'Etat en calculant les dépenses d'après le revenu, sans le dépasser, à travailler à la liquidation de la dette de l'Etat et au prompt paiement de l'intérêt de cette dette, comme l'a réglé la loi.

4. Le système adopté pour les levées de l'Etat est une nécessité pour la protection de l'existence et des biens de nos concitoyens.

5. Nous nous engageons à le développer, à le maintenir et à le protéger, dans la mesure que nous commandent les finances de l'Etat, parce que c'est la constitution comme essentiel au bonheur et à la prospérité du peuple.

6. Nous prenons l'engagement, au nom du parti démocrate de cet Etat, de faire toutes nos efforts pour placer l'école libre de la Louisiane sur une base solide, et nous sollicitons de la Législature une allocation suffisante à prendre dans le revenu annuel de l'Etat, pour l'éducation de la jeunesse.

7. Un des premiers devoir de l'Etat est de protéger et de développer ses grands intérêts agricoles par une législation bienfaisante et surtout d'encourager et de soutenir le Collège d'Agriculture et les stations destinées aux expériences.

7. Nous sommes opposés à toute concurrence, en fait de travaux, que pourraient faire les détenus du pénitencier de l'Etat aux ouvriers libres.

8. Nous appelons parmi nous, pour exploiter les terres fertiles de la Louisiane, les immigrants de toutes les parties du monde, en leur donnant l'assurance qu'ils seront ici les bienvenus et qu'ils pourront s'y créer un heureux foyer.

Les prochaines élections en Louisiane et à la Nlle-Orléans.

On a dit, de tout temps, avec raison, que les peuples ont, toujours, le gouvernement qu'ils méritent. Cela est vrai surtout des nations modernes, qui prennent, généralement, une grande part à la gestion de leurs affaires, et, spécialement, des Républiques démocratiques, qui reposent sur le suffrage universel et où tout—absolument tout—dépend du choix des électeurs. C'est ce qui donne, aux Etats-Unis, un caractère tellement solennel aux élections générales, aux élections d'Etat, aux élections municipales.

Sous les monarchies, quand les choses vont mal, les populations ont quelques excuses à invoquer ; sous un gouvernement comme le nôtre, elles n'en ont aucune. Si le désordre pénètre dans l'administration, si le gouvernement tombe en de mauvaises mains, elles n'ont à s'en prendre qu'à elles-mêmes.

C'est pleine de ces sentiments que nous devons, tous, voir approcher les graves élections qui se préparent. Ce n'est pas seulement notre dignité qui y est en jeu, mais aussi nos intérêts les plus chers, ceux du pays, ceux du parti démocrate et conservateur auquel nous appartenons, ceux de la communauté que nous habitons, ceux de la famille dont nous avons à assurer le bien-être. Il ne suffit pas à un peuple de s'être battu à telle ou telle époque, tel ou tel jour, pour conquérir ses libertés, son indépendance, pour reprendre les droits dont on l'avait frustré : il lui faut affermir ces conquêtes ou ces revendications, et il ne le peut que par une vigilance qui ne se démente jamais, par des luttes de tous les instants. Dans les démocraties, il est nécessaire que l'électeur soit constamment, sur la brèche. Il est peut-être regrettable que les choses soient réglées de cette façon, mais nous n'y changerons rien ; il faut nous y soumettre, sous peine de perdre les biens dont nous sommes si fiers, les libertés dont nous nous ne saurions nous passer.

En fait, de quoi s'agit-il ? d'une élection d'Etat. La Louisiane va élire un nouveau gouverneur. Deux candidats se présentent : un démocrate et un républicain. Le succès de l'un ou de l'autre dépend de l'empressement plus ou moins grand que nous mettrons à nous présenter aux polls, à prendre part au scrutin. Or, la Louisiane est démocratique, d'esprit et de cœur, par principe autant que par sentiment, par tradition autant que par conviction, par intérêt et POUR SON SALUT.

Supposons que, par apathie, par oubli de nous en saisir, nous négligions de nous faire inscrire à temps et que la démocratie perde, à cause de la faute d'un grand nombre d'entre nous, un emploi sur lequel elle a droit de compter. Supposons qu'à la faveur de notre absence dans notre camp, le parti vaincu par une minorité compacte, disciplinée, courant aux polls comme à la manœuvre, sans laisser aucun fidèle s'attarder sur la route, ait pu faire une seule de ses voix, transporter la victoire ; quel désastre pour l'Etat ! Quel triomphe pour ceux qui, battus à plusieurs reprises, n'avaient jamais vaincu et qui ont une revanche ! Quel souffle ont notre passé ! Que penser des libres qui, après avoir si glorieusement reconquis leurs droits, permettent qu'on les leur enlevât, sans un effort !

Cette hypothèse est inadmissible, dira-t-on ; il est impossible que le parti "républicain" l'emporte en Louisiane. Qu'en savons-nous ? On a vu des surprises plus grandes que celle-là. Elles ont, toutes, été le résultat de la trop grande confiance que les uns avaient en eux-mêmes, du travail constant mais souterrain et inaperçu des autres. C'est, précisément, cette présomption—aujourd'hui trop manifeste—qui est dangereuse pour nous ; nous ne nous en méfions pas assez ; elle nous prépare d'amères déceptions ; si nous n'y prenons garde, elle peut nous perdre.

Admettons—si l'on veut—qu'il soit très difficile à nos adversaires de l'emporter haut la main ; que les uns, ceux que l'on conduit au scrutin—s'illusionnent ; que les autres, les meneurs—marchent à la lutte sans espoir de vaincre ; est-il bien sûr que les chefs n'aient pas d'autre objectif que les prochaines élections ? Qu'ils n'aient pas un but plus lointain et plus élevé ? Est-il bien sûr que ce parti que l'on croyait mort ici—autre erreur funeste : les partis se transforment quelquefois, ils ne meurent jamais—mais qui ressuscite tout à coup, qui se relève, qui aiguise ses armes, ne vise qu'à une victoire immédiate ? Qu'il n'ait pas pour but principal, POUR MOT D'ORDRE parti de son comité exécutif national, de se réorganiser, de se compter, de se préparer à la prochaine campagne présidentielle ?

Ne l'oublions pas : toute l'Union, et, en particulier, tout le Sud, aura les yeux fixés sur nous aux élections d'avril. Bon gré, malgré, nous sommes un point de mire pour le pays dans ces occasions solennelles. Le moindre succès relatif des "républicains" chez nous, doit, infailliblement, exalter leur parti au Nord et à l'Ouest ; la moindre faiblesse de nos démocrates—même une victoire péniblement gagnée ou une victoire qui ne soit pas le résultat d'une ÉCRASANTE majorité—portera le découragement chez nos co-religionnaires politiques. Ce qui va se passer en Louisiane sera épié, discuté, commenté, exploité, et nous pouvons affirmer que notre prochaine manifestation exercera une puissante influence sur la grande bataille présidentielle qui se prépare—bataille qui, si les démocrates la perdait, élèverait à la première magistrature de l'Union, notre ennemi, l'ennemi de notre industrie sucrière, ou un autre radical qui ne nous épargnerait pas davantage.

Qui donc, en pareilles circonstances, hésiterait à se faire inscrire ? S'abstenir, quand il y va, réellement de notre avenir, c'est un crime politique, c'est un acte de mauvais citoyen. Si nous nous foi dans le parti démocrate, si nous croyons qu'il est le seul capable de relever le pays, de veiller efficacement sur les intérêts, usons de notre privilège d'électeurs ; usons-en sagement, patriotiquement.

Nous en dirons autant des élections municipales qui doivent avoir lieu, en même temps. Ici, la politique n'a pas grande place à tenir ; c'est uniquement l'administration qui est en jeu. Il s'agit de savoir si nos affaires seront bien ou mal gérées ; si nos finances seront bien administrées ; si l'on prendra soin de nos rues, de nos canaux ; si l'on veillera à la salubrité, qui est le premier besoin de notre ville et serait un inestimable bienfait pour ses habitants.

Voilà le but à poursuivre. Nous le atteindrons qu'en faisant des choix irréprochables et ceux-ci ne seront bons, que s'ils tombent sur des hommes probes et habiles, honorables et responsables. On ne trouvera de vrais administrateurs que chez les citoyens qui ont de graves intérêts à défendre, comme propriétaires ou comme négociants. Nous n'avons pas besoin, pour la défense de nos intérêts municipaux, de personnages qui font de la politique un métier, et quel métier ! Une communauté qui veut être bien dirigée n'a qu'à s'en remettre à ceux de ses habitants qui ne cherchent pas un bénéfice personnel, et qui ont donné des preuves de capacité, d'intégrité, d'attachement sincère à la chose publique. Ces hommes-là, malheureusement, ne font pas grand bruit ; ce ne sont pas des quémandeurs de places ; ils ne se mettent jamais en avant ; ils ne font pas étalage de leur patriotisme ; ils se contentent du témoignage de leurs consciences. Vous ne les voyez jamais se jeter, spontanément, dans l'arène ; il faut aller les trouver chez eux. Ils ne briguent pas les candidatures, parce qu'ils connaissent les difficultés et redoutent les responsabilités des postes à occuper. Ils peuvent accepter par dévouement, ils ne demanderont jamais par ambition. Ils sont, du reste, fort connus et très faciles à découvrir, mais on est obligé d'aller à eux. Voilà les hommes dont nous avons besoin pour notre Conseil. Il ne suffit pas de nommer un excellent maire ; il est de toute nécessité de l'entourer de fonctionnaires qui soient animés des mêmes intentions que lui et prêts à ne rien épargner pour tirer la ville de l'ornière où elle se traîne, depuis trop longtemps. Le cri de réforme a retenti parmi nous, depuis quelque temps : l'Etat semble, enfin, être sur la voie ; la Nouvelle-Orléans restera-t-elle en arrière, ne marchera-t-elle pas sur ses traces ?

La Salsepareille d'Ayer est, justement ce qu'il vous faut comme médecine de printemps. Supérieure à toute autre.

EXPOSITION INTERNATIONALE AU DANEMARK.—Une Exposition internationale aura lieu, cette année, à Copenhague.

Cette Exposition, qui s'ouvrira le 1er mai, est destinée à célébrer le centenaire de l'affranchissement des paysans, qui a eu lieu en 1788 dans les Etats scandinaves, à la suite du mouvement provoqué par les encyclopédistes. Elle coïncide avec la cinquantième année de la fondation de la Société pour la protection du travail et de l'industrie et avec la vingt-cinquième du règne actuel en Danemark.

L'Exposition de Copenhague est organisée par la Société pour la protection du travail et de l'industrie, avec une subvention de l'Etat danois, une subvention de la municipalité de Copenhague et un fonds de garantie. Elle est placée sous le patronage du roi de Danemark.

La Russie et l'Angleterre y prendront une large part, et, à défaut du concours officiel, l'Exposition de Copenhague compte sur l'initiative privée en France pour obtenir l'adhésion des exposants français. Le comité danois prend tous les frais à sa charge, à l'exception des frais de transport de Paris au Havre et des dépenses des installations particulières dans le palais de l'Exposition.

UNE QUESTION DE DROIT FRANÇAIS.—La conférence des avocats de Paris s'est réunie, dernièrement, sous la présidence de M. Durier, bâtonnier. La question à discuter était ainsi conçue :

"Lorsqu'un préposé est blessé par l'animal confié à ses soins par son maître, et qu'il réclame à celui-ci des dommages-intérêts, peut-il se prévaloir de la présomption établie par l'article 1385 du Code civil contre le propriétaire de l'animal qui cause à autrui un dommage."

M. Henri Geoffroy a soutenu l'affirmative ; MM. Daniel de Lagannerie et Ernest Hecht, la négative. Ministère public, M. Louis Thévenet. La conférence a adopté la négative.

UN NOUVEAU MODÈLE DE BOTTES EN FRANCE.—Un nouveau modèle de bottes vient d'être adopté pour les officiers.

La tige, en vache vernie, monte jusqu'en dessous du milieu de la rotule. L'avant-pied est en veau ciré ; le talon, d'une hauteur de 20 millimètres, est entièrement uni. Plus de taquet, par suite l'éperon est placé à hauteur du contrefort, ce qui constitue une amélioration notable.

Un modèle de bottes de campagne, dont il serait fait usage dans les routes et les manœuvres, est actuellement à l'étude.

Ces bottes, en cuir quadrillé préparé au gras, seraient un peu moins montantes que les bottes de grande tenue. La semelle plus forte et le talon un peu plus haut, rendraient cette chaussure plus commode pour la marche à pied.

ITALIE.—Une société vient de se fonder, en Italie, pour favoriser les missions catholiques italiennes, mais exclusivement italiennes.

Le Vatican est opposé à cette innovation, qui pourrait avoir des effets fâcheux si d'autres nations suivaient cet exemple.

L'association n'en continue pas moins et se développe peu à peu. Ainsi elle vient de constituer, à Rome, un comité spécial composé exclusivement de gens du gouvernement tels que les sénateurs Lampertico, Barracco et Vitelleschi, le duc de Fiano, le marquis Guiccioli, le consul Gallian, etc.

M. Crispi a déposé, à la Chambre des Députés, le 27 février, les documents relatifs à la convention du canal de Suez et au nouveau traité de commerce et de navigation signé hier entre l'Italie et l'Espagne.

LOUISIANE.

Le *Pionnier*, Napoléonville, paroisse Assomption, du 10 mars :

L'industrie sucrière, ma'gré l'issue d'une guerre qui a ruiné les propriétaires et désorganisé le travail, malgré quatorze ou quinze ans d'une administration radicale et pernicieuse, malgré les crises de toute nature et les mutations de toute sorte, non seulement a survécu, mais encore s'est développée dans le sens du plus, du mieux et du perfectionnement.

Son présent porte témoignage.

Et son avenir est certain.

En somme, que demande-t-elle ?

Une simple protection, une protection n'ayant rien que de juste, de naturel, de rationnel et de national ! Une protection n'ayant rien d'exagéré et d'exorbitant ! Une protection comme on nous la doit et comme on l'accorde aux autres ! Une protection si modeste, si ordinaire, si peu contraire aux besoins du consommateur et du peuple, que la "livre de sucre" se vend "cinq sous," quelquefois, moins, quand la "livre de tabac," ô Messieurs les partisans du Revenu intérieur ! se vend "quarante sous !"

Et le Sucre brut de cinq sous est excellent, quand votre tabac de quarante sous ne vaut pas le diable.

Cependant, pour la plupart, les membres du Congrès sont des chiqueurs.

Que t'aux républicains, qu'on nous vante partois, ils sont plus les amis des ruffiueurs que des planteurs, des travailleurs et des Louisianais.

—Nous voudrions bien un bayou navible en toute saison.

Nous l'aurons.

En tout cas, le vieux *Pionnier*, l'ami de cette communauté, comme nul n'en doute, jamais qu'il fera désormais comme le vieux Caton d'Utique.

Caton terminait tous ses discours au Sénat romain par ces mots : "Delenda est Carthago !"

Nous terminerons tous nos articles par ces mots :

"Et notre bayou ?"

Le *Foyer Créole*, Convent P. O., paroisse St. Jacques, du 10 mars :

Sa Grandeur Mgr Durier, évêque de Natchitoches, se rendra au collège Jefferson dans le courant de la semaine prochaine.

Le 17, samedi, Sa Grandeur administrera les ordres mineurs à MM. Dempsey, Collins et Roman de la Société de Marie.

Le lendemain, dimanche, MM. Roman et Collins seront promus à la prêtrise.

M. Joseph Roman est natif de la paroisse St-Jacques, qui se glorifie de voir en lui le second de ses fils élevés à la dignité du sacerdoce.

—Décédé, le lundi, 5 mars, à 4 heures du matin, sur l'habitation Golden Grove, M. Félicien Baudry, à l'âge de 39 ans et demi. Le corps a été transporté à St Jean Baptiste, où les funérailles ont eu lieu, mardi soir.

Le *South*, Plaquemines, paroisse Iberville, du 10 mars :

Dimanche dernier, une barge chargée de 3,000,000 de bardeaux a quitté notre port pour St. Louis ; de là, elle sera expédiée dans l'Illinois et l'Indiana. C'est le premier envoi d'une commande de 24,000,000 de bardeaux, qui a été faite par différents Etats du Nord au "Plaquemine Lumber and Shingle Company."

—Il y a des trous terribles et tout-à-fait impraticables dans la rue Plaquemine. Les habitants n'osent plus s'aventurer de ce côté. Nous apprenons que le maire en a fait l'inspection pendant la semaine qui vient de s'écouler ; nous espérons qu'il les fera bientôt combler. Il en est temps.

Le *Banner*, New Road, paroisse Pointe Coupée, du 10 mars.

La lettre suivante du Major H. B. Richardson sera lue avec intérêt :

Bien qu'elle ne confirme pas notre assertion à l'endroit de nos levées, qui, dans certains endroits, s'affaissent et menacent de s'écrouler, tôt ou tard, il nous apprend, qu'après avoir pris les niveaux de la grande levée Morganza, il l'a trouvée, partout, en bon état ; pas un seul affaissement. Dans les endroits les plus bas, elle dépasse de 2 pieds et demi la ligne des plus hautes eaux.

Nouvelle-Orléans, 3 mars 1888.

A l'éditeur du *Banner*, Pointe-Coupée :

Vos lecteurs se sentiront, sans doute, rassurés, en apprenant que les ingénieurs ont pris récemment les niveaux de la Levée Morganza, comme vous l'avez suggéré dans votre numéro du 25 février et qu'au lieu de trouver certains endroits plus tassés qu'on ne l'espérait, nous avons vu avec plaisir que, partout, le niveau est plus élevé que la ligne qui était désignée d'avance. Quand on a construit cette levée, on l'a haussée d'un cinquième au-dessus du niveau où elle devait s'arrêter après le tassement. Je dois dire qu'elle est restée jusqu'ici, au-dessus de ce niveau. Les points qui ont le moins cédé sont encore de plus d'un pied et demi au-dessus de cette ligne.

H. B. RICHARDSON,
Ingénieur en Chef d'Etat.

Le *Courrier*, Opelousas, paroisse St-Landry, du 10 mars :

Nous avons eu de la gelée blanche, mercredi et jeudi, dans la matinée.

Les pouts, dans différentes parties de la paroisse, sont dans un état pitoyable, depuis l'ouragan dernier.

—L'ouragan de vent et de pluie, de dimanche dernier, a fait plus ou moins de dégâts, dans les différentes parties de la paroisse. Il y a eu des barrières renversées en quelques endroits, le maïs a été entraîné par les eaux ; il faudra le semer de nouveau. Bien que le sol soit dur, on a repris partout le labourage, à partir de mardi et de mercredi. Nos planteurs ont perdu tant de temps, à cause des pluies de janvier et d'une partie de février, que la charrue doit marcher maintenant avec plus d'activité, pour réparer les retards. On n'a encore semé que peu de maïs, et l'on n'épargne rien pour préparer la terre et l'ensemencer le plus tôt possible. Si le mois de mars est sec et favorable, tout sera bientôt remis en ordre. Nos fermiers travaillent avec énergie. Les récoltes sont un peu en retard, mais on peut encore en faire de bonnes, de très bonnes.

—Nous avons eu, dimanche dernier, vers les limites sud de la paroisse, un ouragan presque sans précédent. C'est surtout près de Chicot Point, le long du Bayou Church, vers 4 heures du matin, qu'il a sévi. Une douzaine de maisons et de hangars ont été entièrement démolis et tout ce qu'ils contenaient a été entraîné, à plusieurs milles, dans la prairie. On n'a pas encore reçu tous les détails ; mais on parle d'une trentaine de personnes sérieusement blessées et d'un enfant tué par des débris qui lui sont tombés dessus.

Chez M. Guidry et son fils ont eu chacun un bras cassé. Les familles Marcott, Provost, Bourque et Lavergne ont toutes reçu des blessures. Un enfant des Lavergne a été tué. Le cyclone avait environ 300 pieds de largeur ; il n'a duré que quelques minutes, mais ce peu de temps a suffi pour tout détruire là où il a passé. La pluie est tombée par torrents pendant une heure, et toute la contrée a été inondée.

Cette extrême lassitude qu'on ressent indique l'impureté du sang. La Salsepareille d'Ayer le purifie et fortifie le système.

LA MALADIE DU KRONPRINZ.— Le *Journal des Débats* du 29 février a publié la dépêche particulière suivante :

Berlin, le 28 février.

Les bulletins officiels relatifs à l'état de la maladie du kronprinz disent la vérité ; cependant, ils ne disent pas toute la vérité. Il n'y a plus le moindre doute que le mal, dont le kronprinz est atteint, ne soit un cancer du larynx.

A Berlin il n'y a plus que la *Gazette de Voss* et le *Tageblatt* qui croient aux dénégations optimistes du docteur Mackenzie et qui osent accuse sa légèreté coupable qui a empêché au mois de mars l'extirpation du larynx. Alors, sans doute, le kronprinz aurait pu être encore sauvé ; maintenant, il est trop tard pour faire l'opération. Vous comprenez que l'opinion publique, en Allemagne, soit vivement émue et ne croirez pas qu'il s'agisse d'une rivalité de la science allemande et de la science anglaise ; on serait trop heureux de se tromper en considérant la situation du kronprinz comme désespérée.

Production artificielle du rubis.

On comprend de suite l'intérêt qui s'attache, pour le commerce de la joaillerie, aux tentatives faites pour reproduire artificiellement, par des procédés de laboratoire, la pierre précieuse dont la valeur égale, ou peu s'en faut, celle du diamant. Ces tentatives viennent d'être couronnés d'un plein succès.

"Je viens, a dit M. Frémy—le 27 février dernier, à l'Académie des Sciences, de Paris,—je viens, en mon nom et au nom de mon collaborateur, M. Verneuil, placer sous les yeux de l'Académie les cristaux polyédriques de rubis, obtenus aujourd'hui d'une façon régulière par la méthode déjà décrite par nous dans la séance du 14 mars dernier. Cette méthode consiste à faire réagir au rouge des fluorures, et particulièrement le fluorure de baryum, sur de l'alumine contenant des traces de bichromate de potasse. La régularité de cristallisation que nous constatons actuellement, après des essais bien nombreux, est due surtout à la conduite du feu qui détermine la réaction chimique et qui la fait varier suivant la température.

"Les cristaux de rubis, que nous reproduisons aujourd'hui, sont bien différents de ceux que nous avons obtenus dans nos recherches précédentes. Ceux-ci étaient souvent lamelleux et friables ; ils avaient peu d'épaisseur ; ils prenaient naissance dans une gangue vitreuse qui retenait les cristaux et rendait leur purification presque impossible ; ils ne présentaient pas à l'analyse une composition constante. Aujourd'hui, ce n'est plus dans une masse vitreuse, mais dans une gangue poreuse et friable que nos cristaux s'engendrent. Nous les trouvons, à l'état de pureté, dans des géodes qui sont remplies de rubis. Il est curieux, comme le prouvent les échantillons que nous montrons à l'Académie, de voir des rubis sortir, avec leur belle couleur rose et leur cristallisation parfaite, d'une gangue blanche qui les a formés.

"Un homme compétent entre tous à cet égard, notre savant confrère M. des Cloizeaux, qui a bien voulu soumettre à l'examen microscopique les rubis sortis de nos creuset, nous a dit qu'ils lui rappelaient la formation naturelle des minéraux. La séparation de nos rubis cristallisés d'avec leur gangue poreuse s'opère très facilement en jetant le produit de la calcination dans un flacon rempli d'eau et en agitant vivement. La gangue reste en suspension dans l'eau, le rebis tombe au fond du vase. C'est à peu près ainsi qu'on traite le diamant. Ce simple lavage est souvent suffisant pour obtenir des rubis d'une pureté absolue et rend inutile l'emploi des acides.

"Nos cristaux sont complètement comparables aux rubis naturels. A l'analyse, on constate qu'ils ne contiennent aucune trace de baryte ; ils sont formés par de l'alumine pure, colorée par des traces de chrôme ; leur forme cristalline est régulière ; leur éclat est réellement adamantin, leur transparence absolue ; ils ont la dureté du rubis naturel et rayent facilement la topaze.

"Après avoir produit synthétiquement des cristaux, qui ont toutes les propriétés physiques et la composition chimique des plus beaux rubis naturels, en les formant dans un milieu qui peut être comparé à celui qui engendre les minéraux, nous croyons avoir réalisé les conditions les plus rigoureuses que l'on est en droit de demander à la synthèse minéralogique. La question scientifique qui se rapporte à la production artificielle des rubis nous paraît donc absolument résolue. Nos cristaux ont été produits en petit dans notre laboratoire du Muséum, en opérant presque toujours sur 50 grammes de mélange, qui n'était chauffé que pendant quelques heures. Les ressources que possède ce laboratoire ne nous permettaient pas d'aller plus loin. Quels résultats obtiendrons-nous lorsque nous opérerons dans de grands appareils pouvant donner une température constante, facile à régler, et prolongée à volonté ? En agissant alors sur des masses considérables, peut-être pourrons-nous produire des cristaux plus volumineux que ceux qui sont mis aujourd'hui sous les yeux de l'Académie. Ces questions seront traitées dans une prochaine communication."

M. des Cloizeaux a lu, ensuite, la note dans laquelle il expose les résultats du minutieux examen cristallographique auquel il a soumis les rubis ; ils confirment pleinement ce qui a été dit plus haut.

C'est avec une vive curiosité que les académiciens se sont empressés dans l'hémicycle, pour étudier à la loupe les nouveaux rubis. Tous ont témoigné leur satisfaction à M. Frémy du succès de ses recherches, et le président s'est fait l'interprète du sentiment unanime de la Compagnie en félicitant hautement l'honorable professeur du Muséum.

L'échantillon que M. Frémy a bien voulu présenter montre de beaux cristaux, un peu sombres peut-être, et dont les plus gros ont le volume de la tête d'une forte épingle. Les plus petits semblent les plus parfaits.

VENTE, A PARIS, D'UNE IMPORTANTE COLLECTION DE LETTRES AUTOGRAPHES, ETC.—On a vendu, ces jours-ci, à l'hôtel Drouot, une importante collection de lettres autographes, chartes et documents historiques où nous relevons quelques prix intéressants :

Lettre de Boileau à Brossette sur la mort de Racine, 930 fr.; autre lettre de Boileau au Père Bouhours, 205 fr.

—Plusieurs lettres de Bossuet à Mme Albert de Luynes sur des questions de conduite et de théologie, parmi lesquelles une des plus longues connues de l'illustre prélat, se sont vendues : 530 fr., 115 fr., 100 fr., 150 et 200 fr. Manuscrit d'un sermon sur le Rosaire, par Bossuet, 170 fr. Lettre de Françoise-Marie de Brinon, première supérieure de Saint-Cyr, à Bossuet, sur les négociations entamées par celui-ci et Leibnitz pour ramener les protestants à l'Eglise catholique, 200 fr.

—On a adjugé 600 francs le contrat de mariage d'Anne de Joyeuse, le favori d'Henri III, qui fut tué à la bataille de Coutras, avec Marguerite de Lorraine, sœur de la reine Louise ; ce document porte, en outre, les signatures d'Henri III, la reine Louise, Louis de Bourbon, duc de Montpensier, Catherine de Lorraine, Charles, duc de Lorraine, le duc de Mercœur, le cardinal de Vaumont et Marie de Balarinay ; il est daté de Paris, 18 septembre 1581.

—On a payé 60 fr. la curieuse lettre suivante que nous donnons en entier, vu son intérêt :

"Paris, le 29 octobre 1825.

"Votre suffrage, Monsieur, m'est infiniment précieux. J'ai dit quelques vérités qu'on entendra pas, mais je les ai dites dans l'intérêt de mon pays, plus que dans l'intérêt de quelques hommes à qui elles pouvaient être agréables. Quel que soit le sort réservé à la France, je ne me séparerai jamais des trois principes qui font la base de tous mes ouvrages : la religion, la liberté et le trône légitime. Je ne suis point républicain, quoique je voie très bien que le monde va à la république par l'incapacité des uns et par la supériorité des autres, et quoique mon esprit conçoive parfaitement cette espèce de liberté populaire inconnue aux anciens, qui nous arrive de force par le perfectionnement de la société. Je ne demande pour moi rien à l'avenir. J'ai désormais peu d'années à passer sur la terre, et, pourvu que j'emporte l'estime des hommes tels que vous, Monsieur, je serai récompensé bien au delà de ce que je vaux.

"Recevez, je vous prie, les remerciements de votre très dévoué compatriote.

"CHATEAUBRIAND."

ESPAGNE.—Une explosion formidable de gaz a eu lieu, le 27 février, à l'Hôtel de Ville de Barcelone, où sont faits des travaux pour préparer les appartements que doit occuper la reine-régente pendant la prochaine exposition. Des ouvriers occupés à réparer des appareils de gaz eurent l'imprudence de approcher que lumière d'une conduite de gaz qui, en s'enflammant, fit explosion. Des cloisons ont été renversées, des persiennes sont tombées sur le pavé de la place. Les carreaux de l'Hôtel de Ville et des maisons voisines ont été brisés.

Les colonnes de marbre du balcon de façade se sont écroulées en blessant grièvement un ouvrier gazier ; huit autres personnes ont été légèrement blessées. Les murs de l'Hôtel de Ville n'ont pas été endommagés. Une compagnie catalane a offert de faire les réparations. On a l'intention d'installer la lumière électrique avant l'arrivée de la reine-régente.

La *Gazette* publie un décret royal portant création de quatre écoles militaires préparatoires à l'Académie militaire.

CODE TÉLÉGRAPHIQUE FRANÇAIS, CRÉÉ, POUR LE PUBLIC, PAR UN ANCIEN LIEUTENANT DE VAISSEAU DE FRANCE—M. Coste, ancien lieutenant de vaisseau et chevalier de la Légion d'honneur, a eu l'idée de créer pour le public un "Code télégraphique" analogue à ceux que possèdent quelques grandes entreprises maritimes et permettant, au moyen d'une phraséologie conventionnelle, de réduire considérablement les frais de la correspondance télégraphique. "Assurer le secret des dépêches télégraphiques, dit M. Coste, dans la préface de cet intéressant ouvrage ; supprimer presque entièrement les chances d'erreurs dans leur transmission ; réduire énormément le prix, souvent très élevé, de celles échangées sur les longs parcours, entre pays éloignés ; rendre ainsi accessible, pour tous, l'usage du télégraphe avec les pays lointains ; permettre au particulier, à nos industriels français de écouler, de nos colonies, et, en général, de tous les pays d'outre-mer, des commandes que le haut prix des dépêches fait adresser à des marchés étrangers plus rapprochés, lorsque leur importance est trop faible pour supporter une dépense considérable, et leur assurer ainsi, pour leurs produits, des débouchés nombreux qui leur échappent trop souvent, tel est le but que nous nous sommes proposé en composant le "Code télégraphique français."

Ce but, l'auteur l'a parfaitement atteint. Son système procure une économie qui varie de 75 à 30 0|0 sur les modes usuels de correspondance. Il suffit, pour s'en servir, de posséder le Code et d'avoir pour correspondant une personne qui le possède également. On peut, sur la combinaison primordiale, greffer toutes les clefs possibles pour la correspondance secrète, mais ce n'est pas une nécessité, et le langage peut rester clair dans le vocabulaire du Code, lequel ne comprend pas moins de 22,653 mots-nombres ou mots-locutions et 1,347 mots à disposition. On peut, indéfiniment, augmenter par conventions mutuelles, ces termes de communication. Nous ne pouvons mieux faire que de citer un exemple pratique de cette façon de s'exprimer télégraphiquement. La phrase suivante, par exemple : "Antalgium androgyne démandais fispidezan fepijole fierolavit," signifie en langage vulgaire : Deux cent soixante-quinze plaques métalliques de sept mètres soixante-quinze centimètres longueur, un mètre cinquante-cinq cent mètres largeur, neuf millimètres et demi épaisseur." Cet autre : "Implumbant restititan angulifère," est tout simplement cette adresse : "Société du Code télégraphique français, 65, rue de la Victoire, à Paris."

INHALATIONS D'ACIDE CARBONIQUE.—Au cours de la séance du 27 février, de l'Académie des sciences, de Paris, M. Brown-Séquard a analysé, sommairement, un travail de M. le docteur Weill exposant les résultats satisfaisants des inhalations d'acide carbonique, employées comme traitement de la dyspnée (suffocations), particulièrement chez les tuberculeux.

Le comble de la chirurgie :
—C'est d'opérer le Tropique du Cancer.

Décédé, mardi, 13 mars, à 11 heures et demie A. M., à l'âge de 76 ans, dame JOSEPHINE LECHE, née Charleville, veuve de feu Adam Leche et native de la Nlle-Orléans. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de ses fils Felix J., A. S. et Louis Leche, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, 14 mars, à 4 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, rue Prytania No 7.

Les journaux de St-Charles, St-Jean Baptiste, St Jacques et Lafourche sont priés de reproduire cet avis.

ERNEST C. VILLERE,
15 rue Carondelet,
Importateur et marchand de Vins fins, Comestibles de fantaisie. Vins rouges et blancs en caisses et en barriques. Cognacs, Sherries, Vins de Porto, Rhum, Gins, Vins de la Californie, Cordiaux, etc. Champagnes de Mumm & Cie., Whiskies célèbres de Cahn, Hutt & Cie. 10 déc—1an

Mass Meeting Commercial
—SOUS LES AUSPICES DU—
Merchants Transportation Union,
—EN FAVEUR DU PROJET DU—
State Railroad Commission Bill,
Au Cotton Exchange Jeudi soir, 15 mars, à 7 30 heures.
Le public est invité.
13mars—2f

SERVICE SACRÉ
DÉDIÉ A LA MÉMOIRE DE
l'Empereur Guillaume Ier,
Jeudi soir, 15 mars 1888,
A 7 heures et demie,
—AU—
THÉATRE ST-CHARLES.
PROGRAMME,
1. Marche Funèbre—Orchestre ..... Chopin
2. Prière (Allemand) ..... Rév. L. F. Steintz
3. "The Heavens Proclaim," chœur d'hommes et orchestre ..... Beethoven
4. Introduction par le Président, Hon. J. Kruttschnitt.
5. Oraison (Allemand) ..... Rév. I. L. Leucht.
6. Chœur des Pèlerins—Orchestre ..... Wagner
7. Oraison (Anglais) ..... Hon. J. R. G. Pitkin
8. "Hymne national", chœur d'hommes et orchestre.
9. Prière (Anglais) ..... Rév. Wm McCready
10. Hymne Allemand, chœur d'hommes et orchestre ..... Martin Luther.
J. KRUTTSCHNITT, Consul de l'Empire Allemand ..... Président
J. HASSINGER ..... Vice Président
R. H. BENNERS ..... Secrétaire
COMITÉ D'ARRANGEMENTS :
CHAS. WERNICKE, Chairman.
E. Mueller. S. A. Morits.
H. Ouitt. H. Heidenheim.
Fred. D. Becker. Phil. W. Dielmann.
H. Meletta. Dr. G. Salomon.
H. Zobelmann. C. Kroesner.
14mars—2f

A louer.
La maison No 97 1|2, rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser No 94 rue de l'Es